

Bordeaux, le 22 novembre 2021,

Madame la Présidente,

Bien qu'il y en aurait de nombreux, nous n'aborderons pas les sujets nationaux aujourd'hui dans cette déclaration par manque de temps de préparation, et par le fait que pour l'instant dans les instances que vous avez présidées dans notre direction, vous semblez avoir décidé de ne pas y répondre.

Nous sommes réunis aujourd'hui dans ce CTL pour une présentation des DUERP-PAP qui ont été adoptés en CHS-CT.

Pour parvenir à la mise à jour de ce DUERP, et à l'élaboration de ce PAP, les réunions du GT Directionnel pilotées par la nouvelle assistante de prévention se sont déroulées avec les représentants de la direction et des OS dans une ambiance cordiale, apaisée et constructive. Cela nous a changé des années antérieures où les organisations syndicales devaient faire face à des provocations constantes de l'administration, et des remises en causes systématiques de leurs compétences à apprécier les sujets abordés.

Lors du CHS-CT, la direction a présenté les travaux, mais n'a pas apporté une véritable analyse de leurs résultats, et s'est contentée de demander l'avis des représentants des OS.

Les 4 organisations syndicales se sont abstenues à l'unanimité sur le vote de ces documents DUERP et PAP ce qui vous conduit selon la mécanique du fonctionnement des instances paritaires à écrire qu'ils avaient été adoptés.

Ce CTL étant réuni aujourd'hui pour assister à une présentation de ces documents, nous espérons avoir enfin cette analyse de la part de la direction, bien qu'elle soit trop tardive selon nous, car elle aurait dû être faite lors du CHS-CT.

Pour Solidaires Finances Publiques, nous vous livrons la nôtre que nous avons exposée aux collègues au travers de notre compte-rendu du CHS-CT.

Malgré cette bonne volonté de la part des 2 parties, le constat est implacable : le GT directionnel a recensé les risques, mais il n'a pas pu apporter de réelles solutions à la catégorie majoritaire de risques, les Risques Psycho-Sociaux (RPS) représentant 36,95% des lignes du document.

En effet, les RPS sont liés essentiellement à l'organisation du travail des services informatiques qui est majoritairement décidée au niveau national par la direction générale des services informatiques, les DiSI étant des services à compétence nationale. Les marges de manœuvre des DiSI sont très faibles, et les services informatiques de la DISI Sud-Ouest sont touchés de plein fouet par les suppressions d'emplois annuelles et le manque cruel d'effectifs. Par conséquent, les seules solutions proposées consistent à traiter les conséquences de ces RPS en proposant des formations pour que les agents soient en capacité de « prendre sur eux » afin de moins souffrir au travail. Mais rien n'est proposé pour agir sur les causes de ces risques qui ne sont malheureusement pas de la compétence des DISI et de leurs représentants.



Ce CTL étant réuni aujourd'hui, nous en profitons pour aborder avec vous soit dans le point 2, soit dans les questions diverses, la situation très préoccupante, tout du moins à notre niveau, des services de la DISI suivants : le CQEIFI, et la CID de Bordeaux.

En ce qui concerne les CID dans leur ensemble, les charges de travail sont en train d'exploser. Les collègues ont l'impression d'assister à un véritable « Black Friday » des CID : des certificats COVID à mettre à jour, des serveurs bureautiques à remplacer, du DHCP national « en veux-tu en voilà » des trésoreries, la mise en place « pour hier » du NRP, et l'opération titanesque de mise en place de la TOIP. Toutes les tâches ont été annoncées, pour revenir en arrière en réalisant que tout n'était pas faisable en même temps. Mais le mal était déjà fait pour les collègues qui se sont sentis submergés par l'annonce de ce tsunami !

Solidaires Finances Publiques vous demande également de nous faire un point d'avancement sur le recrutement des contractuels par services et par sites.

Concernant votre invitation à une réunion informelle de 12h à 13h, notre 1<sup>er</sup> réflexe a été de penser que vous conviez les OS à prendre l'apéritif. Plus sérieusement, s'agissant de dialogue social, il va falloir prendre le temps de faire les choses, et d'organiser des réunions à des horaires et pour des durées plus respectueux de ce que nous sommes en tant que représentants du personnel : des agents et par extensions vos collègues. En effet, mis à part peut-être dans quelques services pilotés de manière fantaisiste, les réunions de travail n'ont pas lieu entre 12h et 13h. Nous en attendons de même lorsque vous nous réunissiez qui plus est sur des sujets où vous allez sans doute nous demander de nous investir pour répondre à une commande du Directeur Général à la demande du gouvernement du président et sans doute futur candidat M MACRON.

Si vous ne voulez ne pas retrouver les mêmes travers et aussi le même résultat et ressenti que pour les consultations liées à la mise à jour du DUERP examiné aujourd'hui, il va falloir donner des moyens suffisants en temps pour organiser des réunions avec vos agents et leurs représentants.

Les élu.e.s en CTL Solidaires Finances Publiques DISI Sud-Ouest.

